

diable. (Regardant la chaussure qu'il nettoie). En voilà une y m'semble qu'est assez malade pour aller chez l'cordonnier, décousue ici et trouée là. Oui, mais l'cordonnier la racomodera s'il est payé d'avance, autrement.....bernique. (A lui-même.) Il doit être furieux ce matin et ma foi, je ne sais pas trop comment l'aborder à son réveil. (Au public.) Pendant qu'il dort, faut que je vous raconte une petite aventure qui m'est arrivée, pas plus tard qu'hier soir.

Donc, hier soir, j'étais à l'assemblée publique des citoyens du quartier—— dans la sall: du marché. Dans ces occasions-là, j'aime à dire mon mot sur les affaires publiques et sans me vanter, j'y suis d'une certaine force. On y discutait les gaspillages de notre corporation. Il s'agissait de savoir, si, en vertu de sa chatte (charte) elle n'avait pas outrepassé ses pouvoirs, en coiffant le chef de nos pompiers avec un chapeau en cuivre laminé, tandis qu'elle pouvait le faire à beaucoup meilleur marché, en cuir bouilli. Notre avocat (montrant la chambre d'Antoine) pérorait et disait un tas de bêtises à faire frémir; prétendant que, *légalement parlant*, la corporation, par sa chatte (charte), était obligée d'administrer les affaires publiques avec économie, et que couvrir le *chef* des pompiers avec du cuivre tandis qu'il pouvait l'être avec du cuir bouilli ce qui coûtait beaucoup meilleur marché, n'était pas administrer avec sagesse et économie, par conséquent, on avait enfreint la lettre aussi bien que l'esprit de la chatte (charte); d'où il suivait que les citoyens devaient censurer la conduite des membres de la corporation pour avoir fait une aussi folle dépense, et que lui, comme avocat, si on voulait lui confier la chose, il se faisait fort de plaider la cause et de la conduire, même en Cour Suprême, où il avait des accointances et où son